

Décision

Générale

colonial

Décision n° 65/149/SPCG nommant un régisseur des recettes pour l'encaissement des frais de remboursement des dossiers d'appels d'offres...

n° 65/149/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 décembre 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro
1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Blanchard (Robert), chef comptable de la Subdivision administrative et comptable des Travaux publics, est nommé régisseur des recettes de la Régie créée par l'arrêté n° 65/148/SPCG du 28 décembre 1965 susvisé, pour l'encaissement des frais de remboursement des dossiers d'appels d'offres. Art. 2. — Le présent arrêté, qui abroge l'arrêté du 5 juillet 1962, sera publié au «Journal Officiel» de la République française et prendra effet à compter du 1er janvier 1966

Le Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative.Pour le Ministre d'Etat et par délégation :**Le Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique,Marceau LONG.****Le Ministre des Armées.**Pour le Ministre et par délégation :**Le Secrétaire général pour l'administration du Ministère des Armées,B. TRICOT.****Le Ministre des Finances et des Affaires économiques.**Pour le Ministre et par délégation :**Le Directeur du Budget,Raymond MARTINET.**